



DIVISION DE LYON

Lyon, le 05 novembre 2007

N/Réf. : Dép- Lyon-N° 1345-2007

**Monsieur le directeur
EDF - CNPE de SAINT ALBAN****BP 31
38 550 - SAINT MAURICE L'EXIL**

Code : Inspection n° INS-2007-EDFSAL-0002
Installation : CNPE ST ALBAN

Objet : *Inspection des installations nucléaires de base*

Monsieur le directeur,

Dans le cadre de ses attributions, l'ASN a procédé à une inspection inopinée de votre établissement de Saint Alban le 2 novembre 2007 sur le thème "Conduite normale".

Suite aux constatations faites, à cette occasion, par les inspecteurs, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous la synthèse de l'inspection ainsi que les principales demandes et observations qui en résultent.

Synthèse de l'inspection

L'inspection du 2 novembre 2007 a porté sur le respect des spécifications techniques d'exploitation (STE) en conduite normale. En salle de commande de la tranche 1, les inspecteurs ont vérifié que les paramètres de suivi de l'installation respectaient bien les critères des STE. L'inspection s'est avérée satisfaisante, elle n'a pas donné lieu à des constats d'écarts.

A. Demandes d'actions correctives

Néant.

B. Compléments d'information

1. Je vous demande de me confirmer le caractère temporaire des dispositions et moyens particuliers (DMP) posés sur les réacteurs n°1 et n°2. Les DMP, qui sont définis comme des modifications temporaires du fonctionnement d'un matériel, ne doivent en effet pas être utilisés pour une modification définitive.

2. Je vous demande de me confirmer que les écarts locaux listés dans les sections 2 des chapitres III, VI, IX et X des Règles Générales d'Exploitation ont tous fait l'objet d'une approbation de l'ASN.

C. Observations

Néant

Vous voudrez bien me faire part de vos observations et réponses concernant ces points dans un délai qui n'excédera pas deux mois, sauf avis contraire.

Pour les engagements que vous seriez amené à prendre, je vous demande de bien vouloir les identifier clairement et d'en préciser, pour chacun, l'échéance de réalisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire
et par délégation,
L'adjoint au Chef de division
Signé par

Patrick HEMAR